Toutes vos questions

Où vais-je habiter ?

Au sein d'une maisonnée, dans des centres de cohésion.

Les filles et les garçons sont-ils séparés ?

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

Tout seul ?

Non, avec 10 personnes de votre âge, venant d'horizons différents.

Pourrai-je garder mon portable ?

Il est interdit la journée pendant les activités.



Comment serai-je habillé ?

Nous allons vous fournir une tenue que vous pourrez conserver.

Quel encadrement ?

Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils sont en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

Comment commencera ma journée ?

La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante La Marseillaise.

Que vais-je apprendre ?

Des activités pratiques et des mises en situation sont organisées autour de temps collectifs, comme l'initiation au Code de la route, la formation aux premiers secours, etc.

Qui s'occupe des travaux courants du centre ?

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

Et pour un jeune en situation de handicap ?

Le SNU est inclusif et universel. Des aménagements sont mis en place au cas par cas afin de permettre la participation de tous.

Et si tu choisissais de faire le SNU ?

Pour les filles et les garçons de 15 à 17 ans l'année qui suit la classe de 3ème

Tu peux t'inscrire du 3 février au 3 avril 2020 sur le site snu.gouv.fr

Si tu veux faire partie des premiers volontaires tu peux participer au séjour de cohésion du 22 juin au 3 juillet 2020

Pour toute information vous pouvez joindre :
DDCS :04 50 88 47 19
ddcs-ppsj@haute-savoie.gouv.fr

DSDEN : 04 50 88 47 53
nicolas-gilles.minazzi@ac-grenoble.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE HAUTE-SAVOIE

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Savoie

7 THÉMATIQUES

1. Activités physiques, sportives et de cohésion
2. Autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
3. Citoyenneté et institutions nationales et européennes
4. Culture et patrimoine
5. Découverte de l'engagement
6. Défense, sécurité et résilience nationales
7. Développement durable et transition écologique et solidaire

\+ Point d'étape sur les compétences et l'orientation

3 ÉTAPES CLÉS

1 — Séjour de cohésion obligatoire

- **2 semaines dans une brigade de 200 jeunes**
- dans un autre département
- l'année qui suit la classe de 3e

2 — Mission d'intérêt général obligatoire

- **2 semaines**
- près de chez soi
- dans l'année qui suit le séjour de cohésion

3 — Engagement volontaire

- **3 mois minimum**
- dans le département de son choix
- entre 16 et 25 ans

Le Service national universel (SNU) c'est quoi ?

Après une phase d'expérimentation en 2019, le SNU est proposé en 2020 aux jeunes de tous les départements.

Le SNU s'adresse aux filles et aux garçons de 15 à 17 ans pendant l'année qui suit la classe de 3ème.
C'est une expérience de cohésion et d'engagement dans un cadre collectif.

Il s'agit à la fois d'un séjour de cohésion effectué du 22 juin au 3 juillet 2020 dans un autre département et d'une mission d'intérêt général effectuée l'année suivante,près de chez soi dans une collectivité, une association ou un établissement public.

Inscription des volontaires du 3 février au 3 avril 2020 sur le site snu.gouv.fr pour faire partie des premiers jeunes à faire le SNU en juin 2020.

@snujemengage
www.jeunes.gouv.fr/snu